

ABONNEMENT.

Sommaire: Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8 Poste: Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30 Faits divers... 75

RÉSERVE SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse,

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR 8 Novembre 1885.

BULLETIN

Une grave nouvelle est mise depuis deux jours en circulation. Le conseil des ministres a décidé l'envoi de la flotte de la mer de Chine devant Canton.

« Nous n'aurons pas la guerre avec la Chine », s'écriait mardi dernier M. Challe-mel-Lacour.

« Nous n'aurons pas la guerre avec la Chine », répétait le lendemain M. Jules Ferry.

Osera-t-on prétendre maintenant que l'envoi de notre flotte devant Canton ne constituera pas un acte d'hostilité déclaré?

Essayera-t-on de faire accroire au pays que ce fait de guerre revêtira le caractère d'un témoignage de bonne amitié vis-à-vis du Céleste-Empire? Ce serait faire trop de fond sur la crédulité du pays.

Aussi bien M. Jules Ferry et ses collègues auraient grand tort de se gêner. La Chambre leur a récemment accordé un ordre du jour de confiance. Elle a déclaré s'en remettre à la fermeté et à la sagesse du gouvernement.

Elle lui a délivré solennellement un blanc-seing. Le ministère est le maître absolu de nos destinées. Aurait-il besoin de recourir à de nouvelles hypocrisies pour dissimuler les périls de la situation et atténuer ses responsabilités?

Non, couvert par le vote de la Chambre, absous d'avance de toutes les sottises qu'il lui plaira de commettre, le gouvernement pourra s'écrier bientôt peut-être: « Vous m'avez concédé le droit de déclarer la guerre à la Chine; eh bien! la guerre est commencée ».

Pourquoi donc les ministres, réunis avant-hier en conseil, ont-ils résolu de tenir secret le chiffre des nouveaux crédits qu'ils se proposent de demander, cette semaine,

au Parlement? Ont-ils prévu le cas où de redoutables complications du côté de la Chine les obligeraient à l'augmenter? Aujourd'hui on parle de 42, de 48, de 20 millions. Demain peut-être faudra-t-il doubler ou tripler ces sommes.

Quoi qu'il en soit, nous voilà définitivement engagés dans une aventure dont il serait difficile de prévoir l'issue, et cela au moment où des bruits de guerre retentissent dans toute l'Europe. On nous répète sans cesse que le principal mérite du régime républicain, c'est de laisser le pays maître de ses destinées, c'est de le soustraire aux fantaisies belliqueuses d'un monarque. Ce qui se passe aujourd'hui permet d'apprécier cette allégation à sa juste valeur. Un homme a pu engager la France dans les expéditions de la Tunisie et du Tonkin, et cet homme peut demain nous précipiter dans une guerre plus périlleuse encore que celle du Mexique.

NOTRE DÉCADENCE INDUSTRIELLE.

Il était à la mode, en ces dernières années, chez les républicains, de dire que la France était riche malgré ses désastres, et que l'Allemagne périssait de misère malgré les cinq milliards extraits de nos veines.

Cette appréciation était malheureusement le contraire de la vérité.

Tandis que l'industrie française périclité, l'industrie allemande progresse dans des proportions effrayantes.

C'est une invasion d'un autre genre, non moins désastreux.

De 1884 à 1883, l'exportation allemande a augmenté de 225 millions.

Dans deux ans, la progression continuant, le total du commerce de l'Allemagne sera supérieur au nôtre.

Car, nous autres, nous allons en diminuant.

Pour les neuf premiers mois de 1883, notre statistique d'exportation accuse une diminution de 97 millions sur la même période de 1882.

Et l'Allemagne a exporté chez nous 442 millions de marchandises, et nous n'avons exporté chez elle que 347 millions.

Ce qu'il y a de plus triste, c'est que l'exportation allemande porte surtout sur les objets fabriqués, c'est-à-dire que son industrie grandit à nos dépens.

Ses usines sont plus importantes que les nôtres; elle extrait presque trois fois plus de charbon que nous; en 1874, elle exportait 44 mille tonnes de sucre, aujourd'hui elle en exporte 348 mille; pour l'alcool, la bière, elle a doublé sa production en dix ans; pour les produits chimiques, elle est sans rivale.

Qu'est-ce que les républicains ont fait pour combattre cette concurrence si forte?

Ils ont fait des grèves, ils ont fait des émeutes, ils ont jeté des bombes de nitroglycérine et des cartouches de dynamite dans les maisons des bourgeois.

Ils ont remplacé la question industrielle et commerciale par la prétendue question sociale.

La guerre avait porté un coup funeste à la France; la politique révolutionnaire est en train d'achever sa ruine.

Nous attendons avec impatience le prochain discours du ministre du commerce, cet homme d'Etat éminent qui a appris le commerce et l'industrie dans son cabinet d'avocat.

Chronique générale.

La discussion municipale a repris son cours à la Chambre. Elle est peu suivie. On s'occupe assez peu des dispositions qui régissent les communes départementales. En revanche, les députés désertent l'hémicycle pour pérorer dans les couloirs sur le sectionnement de Paris au point de vue des élections municipales.

Après une assez longue discussion, la commission, modifiant le système proposé jadis par le préfet Hérold, d'iconoclaste mémoire, a adopté le sectionnement de Paris

en quatre sections comprenant cinq arrondissements chacune. M. Hérold voulait cinq sections. M. Waldeck-Rousseau, approuvé par la commission, n'en veut que quatre. Cinq ou quatre, peu importe! Nous n'en marcherons pas moins vite à ce que M. Sigismond Lacroix nomme l'autonomie communale parisienne, traduction: la Commune et tout ce qui s'en suit. Si c'est à ce point de vue que les représentants des départements se placent pour négliger les articles qui ne visent que les communes départementales et concentrer toute leur attention sur les affaires parisiennes, nous ne pouvons les blâmer. Seulement ils nous permettront de leur dire que c'est la logique de la politique républicaine beaucoup plus que le sectionnement en quatre ou cinq sections qui nous mène à cette Commune, ou pour mieux dire aux affolements furieux dont ce mot est devenu synonyme. Or, cette politique, c'est la leur.

Un vote d'une extrême gravité a signalé à la Chambre le débat relatif à la loi municipale.

Sur la proposition de M. Paul Bert, et malgré l'opposition timide de la commission, la Chambre a pris en considération un amendement tendant à désaffecter tous les édifices communaux consacrés à des besoins religieux, pour laisser ensuite aux communes le soin de rendre ou de ne pas rendre à ces immeubles leur affectation primitive.

Ce vote est la conséquence logique des décisions prises antérieurement et que M<sup>r</sup> Freppel a caractérisées si justement en disant qu'elles sont destinées à préparer la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Avions-nous tort de signaler récemment l'élévation de M. Paul Bert au fauteuil présidentiel de l'Union républicaine comme le présage d'une recrudescence de la persécution religieuse?

La commission d'initiative était saisie hier de la proposition Laroche-Joubert, tendant à la mise en accusation du ministère.

La commission, à l'unanimité moins une

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BAGUE D'OPALE

PAR ÉDOUARD DIDIER.

En rentrant au salon, force fut bien à Harriett d'avouer à sa maîtresse qu'elle avait complètement échoué près de son frère et n'avait réussi, par ses imprudentes propositions, qu'à créer un danger de plus.

— Qu'allons-nous faire? demanda mistress Mac Dowel, que la peur commençait à gagner et qui n'aurait pas mieux demandé que de retourner en arrière.

Les yeux de Harriett brillèrent d'un feu sombre. Elle répondit après un instant de silence:

— Nous avons dit que cette jeune fille disparaîtrait, elle doit mourir.

— Mais... qui se chargera de l'exécution? demanda mistress Mac Dowel.

— Moi! dit Harriett, cette nuit même. Je mettrai ensuite le feu à la propriété et nous nous enfuirons, nous deux seules, sans personne autre. De cette façon, rien n'est changé à nos projets. Comprenez-vous?

— Non.

— Eh bien, ce sera mon frère la Nuée-Rouge et ses Chayennes qui auront tout fait, répondit Harriett avec un horrible sourire. Voilà ce que nous raconterons en arrivant au camp des confédérés.

Cette nuit-là, tout dormait ou semblait dormir dans la vieille forteresse. Cependant on eût pu voir dans le large couloir du premier étage une femme dont la lumière saillante d'une lanterne sourde éclairait par instants les traits de sinistres lueurs. C'était Harriett qui allait accomplir son horrible tâche. Elle glissa plutôt qu'elle ne marcha jusqu'à la chambre de Nancy. Elle écouta un instant, et entendait, ou croyant entendre le bruit égal de la respiration de la jeune fille, elle ouvrit doucement la porte. Elle se hasarda alors à démasquer un instant sa lanterne pour s'orienter dans cette chambre qu'elle connaissait à peine. Puis elle promena autour d'elle un rapide coup d'œil. Mais alors elle ne put étouffer un cri de désappointement.

La chambre était vide!

VIII

LES FUGITIFS.

Que s'était-il donc passé? Nous allons le dire.

Tout en remarquant la singulière attitude que depuis la mort de sa mère le jeune nègre Zambo, l'ancien protégé de miss Nancy, a prise vis-à-vis de celle qui naguère encore était son idole, nos lec-

teurs auront sans doute deviné que cette attitude était feinte. En effet, disons bien vite que le pauvre nègre conserve toujours pour sa belle maîtresse le même fanatisme de dévouement; mais, inspiré par ce dévouement même, il a surpris les regards tout chargés de haine que mistress Mac Dowel lance quelquefois à la dérobée sur miss Nancy. Fin et madré comme tous ceux de sa race, Zambo se garde bien de laisser deviner le secret qu'il a surpris; mais il a compris que, désormais, s'il veut servir utilement les intérêts de Nancy, c'est en laissant voir, en affectant contre elle autant d'aversion qu'elle lui inspire de profonde et religieuse sympathie.

Fidèle à ce plan, conçu avant le départ de la famille pour le Far-West, nous avons vu Zambo tromper tout le monde, même sa jeune maîtresse, sur les sentiments qu'elle lui inspire; nous nous rappelons comment, interrogé par mistress Mac Dowel, il a inventé une fable de sorcellerie assez vraisemblable pour justifier cette nouvelle attitude.

Mistress Mac Dowel, dont les mauvais desseins étouffaient, d'ailleurs, la clairvoyance, a été complètement la dupe du jeune nègre. C'est ainsi qu'elle est arrivée à en faire tout à coup un confident, presque un complice, en l'attachant spécialement à sa personne. C'est à lui, nous le savons, qu'elle a confié le soin d'aller chercher le grand chef la Nuée-Rouge et de l'amener à Black-water;

c'est lui encore qu'elle a chargé de faire le guet en attendant le moment où il devra reconduire le grand chef des Chayennes.

Mais au lieu de demeurer au poste qui lui était assigné, en attendant la fin de la conférence, Zambo se hâta de gagner le vestibule et monta vivement le grand escalier qui conduit à l'étage supérieur.

Nancy, qui avait l'habitude de s'habiller et de se défaire seule, venait de renvoyer sa femme de chambre et commençait sa toilette de nuit, quand elle entendit gratter doucement à la porte.

— Qui est là? demanda-t-elle.

— Ouvrez, maîtresse, ouvrez vite, dit Zambo d'une voix brisée par l'émotion.

En reconnaissant la voix du jeune nègre et sans remarquer ce que cet appel avait d'étrange et de pressant, Nancy ouvrit.

Zambo entra, posa à terre un paquet qu'il portait, et, prêt à défaillir, il s'appuya contre la porte de la chambre qu'il venait de refermer.

— Qu'y a-t-il donc, mon enfant? demanda Nancy avec son air de bonté habituelle.

— O maîtresse! dit le nègre d'une voix entrecoupée.

— Parle.

Mais le pauvre Zambo était incapable d'articuler un mot de plus. Il se laissa tomber à genoux aux pieds de Nancy et éclata en sanglots.

— Je comprends, dit Nancy, trompée par cette



voix, a repoussé la proposition par la question préalable.

La même commission a conclu au refus de la prise en considération de la proposition Calla, tendant à nommer une commission chargée d'examiner les affaires du Tonkin.

La gauche radicale, en présence de l'état de division du groupe, plusieurs membres de la gauche radicale veulent proposer qu'avant de choisir un bureau le groupe arrête et formule un programme politique de manière que ceux-là seuls qui accepteraient ce programme fissent partie de la réunion. M. Rivière est élu président de la gauche radicale.

Le chiffre des crédits qui vont être demandés pour notre expédition du Tonkin vient d'être fixé en principe au chiffre de 9,424,000 fr.

Le ministre de la marine proposait un chiffre plus élevé. Il estime, en effet, qu'une somme de 18 à 20 millions est nécessaire pour mener à bonne fin cette expédition et pour ne pas être obligé de demander plus tard de nouveaux crédits à la Chambre.

Le président du conseil a soutenu que le chiffre de 9,424,000 fr. suffisait aux nécessités actuelles et la majorité du conseil s'est rangée à son opinion. (National.)

Interrogé sur l'intention qu'on avait prêtée au gouvernement de reculer par une loi la date des élections municipales pour appliquer la nouvelle loi, le ministre de l'intérieur a répondu que telle n'était pas son intention, mais que, cependant, si la discussion de la loi municipale était assez avancée avant la fin de l'année pour espérer qu'elle fût prochainement promulguée, il était possible que, dans ce cas, les élections fussent retardées de quelques jours.

Le National demande quelle mesure M. le ministre de l'intérieur a prise contre le maire de Givors (Rhône), qui a envoyé solennellement les élèves, filles et garçons, des écoles communales, assister aux conférences de MM. Brialou, Portalis et Laguerre, candidats et députés intransigeants.

La Décentralisation de Lyon, un des plus importants journaux monarchistes de province, publie l'information suivante :

« Nous croyons savoir que M<sup>r</sup> le comte de Paris vient de mander près de lui le général de Charette pour conférer avec lui de la situation présente. Nous pouvons même ajouter que dans sa lettre le prince lui exprime formellement son désir de l'entretenir des événements passés et présents. Nous garantissons nos expressions.

» Nous dirons encore que le prince invite vivement ses amis à organiser fortement des comités dans les départements, en les rendant accessibles à toutes les notabilités et à toutes les influences.

posture de suppliant et par la douleur qu'il manifestait; tu n'as pas été bon pour moi depuis la mort de ta pauvre mère; tu le regrettes et me fais des excuses. C'est bien, mon enfant, je te pardonne. Sans changer de posture, Zambo secoua désespérément la tête.

— Quoi! ce n'est pas cela? lui demanda Nancy.  
— Non! fit le nègre.  
— Quoi donc, alors?  
— O maîtresse! dit Zambo, o maîtresse! avoir pu croire Zambo ingrat, moi qui...

Le pauvre nègre n'eut pas la force d'achever, et enfouit sa tête dans ses mains pour étouffer ses sanglots.

— Allons, Zambo, dit miss Nancy, très-émue elle-même, remets-toi. Que t'est-il arrivé? dis.

— Moi, toujours fidèle, toujours esclave de miss Nancy, oui, toujours; mais, Zambo, jamais vouloir parler, parce que mistress Mac Dowel, méchante, oh! bien méchante.

— Zambo, dit vivement miss Nancy, je vous ordonne de vous taire. Comment avez-vous l'audace de parler ainsi de ma belle-mère?

Mais, au lieu de calmer le nègre, comme miss Nancy en avait l'intention, ces paroles semblèrent l'exaspérer. Il se releva, l'œil en feu, la lèvre frémissante.

— Vous la défendez! s'écria-t-il, vous la défendez!

» Il s'est exprimé très-nettement à ce sujet avec un représentant notable du parti royaliste qui, sur ces bases, a entrepris, sans retard, l'organisation d'un département. Il paraît urgent de prendre ses précautions en présence des prochaines élections municipales et de toutes autres surprises électorales que l'avenir peut nous ménager. »

#### L'ANNIVERSAIRE DES CROCHETAGES.

Lundi, jour anniversaire de l'exécution des décrets pour l'expulsion des religieux, Paris a été le théâtre de manifestations touchantes.

Dès le matin, de nombreux bouquets et couronnes ont été déposés par de pieuses mains devant les portes de la chapelle des R. P. Capucins, rue de la Santé, manifestation d'autant plus caractéristique qu'elle était faite par les pauvres du quartier.

Même spectacle à la chapelle des Franciscains, rue des Fourneaux, où nous avons vu une superbe couronne avec cette inscription :

*Aux Révérends Pères Franciscains, les Sœurs Saint-Paul.*

Et au couvent des Maristes, rue de Vaugirard, dont l'entrée était littéralement jonchée de fleurs.

Les RR. PP. Dominicains de la rue Jean-de-Bauvais ont vu disparaître leur maison qui a été démolie pour faire place à des immeubles de rapport; mais les Pères de la rue du faubourg Saint-Honoré ont reçu également des marques touchantes de sympathie.

Qu'en pense M. Jules Ferry?

Le Clairon publie des nouvelles alarmantes sur la santé de M. Grévy.

Le *Voltaire* annonce aussi que le Président de la République souffre depuis deux jours d'un « fort malaise, une sorte de grippe » qui ne l'empêche pas de travailler dans son cabinet.

« L'Agence Havas dit de son côté :

« Contrairement à l'assertion de plusieurs journaux, la santé de M. Grévy est excellente.

» M. Grévy et le grand-duc Waldimir chassent aujourd'hui à Rambouillet. »

#### ALEXANDRE DUMAS.

La statue d'Alexandre Dumas père a été inaugurée dimanche à Paris sur le boulevard Malesherbes, à l'angle de l'avenue de Villiers.

Dumas est représenté assis, la tête relevée, tenant d'une main sa plume et de l'autre un livre.

Le piédestal est d'un fort bel effet. Deux groupes en bronze sont placés sur le socle. D'un côté, une famille d'ouvriers lisant *Monte-Cristo* ou la *Dame de Montsoreau*. De l'autre, un mousquetaire : *Le capitaine d'Artagnan*.

Le tout est l'œuvre de Gustave Doré, le

Et trouvant enfin dans son indignation la force nécessaire pour s'expliquer, il raconta à Nancy les ruses qu'il avait employées pour pénétrer les horribles projets de mistress Mac Dowel et sa digne acolyte, l'indienne Harriett. Il raconta la conversation surprise sous les mangliers, il dit comment ces deux monstres avaient froidement comploté la mort de la jeune fille, quel devait être l'instrument et de quelle façon on l'avait envoyé ce soir-là même, lui, Zambo, chercher la Nuée-Rouge, le grand chef de la nation chayenne. Il disait encore qu'en ce moment les trois complices étaient réunis au salon, débattant entre eux leurs sinistres projets. Il n'y avait pas une minute à perdre, c'était à la victime à fuir au plus vite.

Faut-il le dire? Nancy écouta ces horreurs sans en être surprise. Malgré sa jeunesse, malgré sa générosité native, la jeune fille avait lu jusqu'au fond de l'âme ténébreuse de sa belle-mère. Elle avait deviné que cette altière et vindicative Indienne ne reculerait devant aucun moyen pour perdre une enfant qui avait eu le courage de lui résister.

Aussi Nancy ne fut ni aussi émue, ni aussi troublée que l'eût été tout autre à sa place.

— Fuir! dit-elle simplement. Peut-être as-tu raison. Tu m'accompagnes, Zambo. C'est toi qui me conduiras jusqu'à mon père.

Le pauvre nègre joignait les mains et répétait

grand artiste mort au mois de février dernier.

Les journaux de Paris ont donné de longs détails et publié de nombreux articles au sujet de l'inauguration de la statue du grand Dumas.

Dimanche soir, à la Comédie-Française, M. Delaunay a dit une pièce de vers de M. Jean Aicard dont nous extrayons ces strophes :

« La Comédie » en chœur vient ce soir à son rang.  
Te saluer, ô maître, et te saluer grand ;  
Te dire que jamais des maîtres de la scène,  
Aucun n'a mieux tenu le public en haleine,  
Pris dans l'enchaînement du drame triste ou gai ;  
Aucun n'a, sans jamais paraître fatigué,  
Mieux soulevé, colosse aux puissantes épaules,  
Tout un peuple enchaîné par l'intrigue aux cent rôles...  
À toi dont les récits étaient du drame encor,  
« La Comédie » en chœur offre sa palme d'or.

Ton siècle finissant te consacre ce jour,  
« O Dumas », et Paris te couronne à ton tour ;  
Et nous, dans ce théâtre où Corneille à Molière  
Parle d'une façon sublime et familière,  
Où le tendre Racine à Marivaux sourit,  
Où Beaumarchais, Voltaire, échaquent leur esprit,  
Maître, nous te rendons cet honneur simple et juste  
De suspendre la palme au socle de ton buste,  
Et de sceller ton nom dans le marbre incrusté  
Sur deux siècles de gloire et d'immortalité.

On annonce les mariages suivants :

M. Julien-Léon Loizillon, général de brigade, officier de la Légion-d'Honneur, et M<sup>lle</sup> Marie-Anne-Charlotte Lejeune;

M. Auguste de Carbonnel, lieutenant au 5<sup>e</sup> hussards, avec M<sup>lle</sup> de Sainte-Foix, fille du comte de Sainte-Foix.

Hier a eu lieu, à l'église Sainte-Clotilde de Paris, le mariage de M. le comte Stanislas Costa de Beauregard, sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> cuirassiers, avec M<sup>lle</sup> Christine de Narcillac.

#### A MADAGASCAR.

On mande de Londres :

« Les malheureux ambassadeurs malgaches, qui ont quitté précipitamment Paris il y a quelques mois, ont payé de leurs têtes l'accueil que leur a fait le gouvernement de la République. Ils ont été étranglés à Tananarive pour n'avoir pas réussi dans leur mission. La reine Ranavaloa II et la population ont attribué à l'insuccès de leur ambassade la prise de Tamatave et le bombardement des côtes. Quitter la France avec la crainte d'y être retenus, visiter l'Angleterre et les Etats-Unis, et en arrivant à Madagascar périr à la suite d'une révolution de palais! Le premier ministre que la reine avait épousé en montant sur le trône a subi leur sort, et Tsalava, du sang royal, lui a succédé.

» Tsalava représente le parti de la paix, et son arrivée au pouvoir a été signalée par de sanglantes exécutions. Des pourparlers avec l'amiral Galibier ne pouvaient avoir d'autres débuts. C'est la coutume des Hovas de sacrifier à un changement de politique tous ceux du parti vaincu. Nul doute aujourd'hui que les Hovas venus à composition accèdent à toutes les conditions qui leur seront imposées.

» Il est temps du reste que les événe-

avec des hochement de tête multipliés :

— Oui, maîtresse, oui, comptez sur Zambo.  
— Nous allons partir.

Mais tout à coup Nancy s'arrêta court.

— Fair! dit-elle, mais comment? Ces habits de femme ne me seront-ils pas une gêne?

— Oui, fit Zambo.

— Peut-être même un danger.

— Maîtresse a raison, mais Zambo a trouvé un moyen.

— Lequel?

— Excellent. Master Harry, mince, petit homme, vous grande, belle jeune fille. Les habits du jeune master très-bons pour maîtresse.

Tout en baragouinant ces explications dans le style bizarre que les nègres semblent avoir adopté, soit qu'ils parlent français, soit qu'ils parlent anglais, Zambo développait le paquet qu'il avait laissé tomber à terre au moment de son entrée dans la chambre de Nancy. Il en tira tour à tour des vêtements d'homme, deux fusils à bascule, des revolvers, deux cartouchières pleines enveloppées dans des couvertures de voyage.

— Voilà, dit-il d'un air triomphant.

— Merci, Zambo; laisse-moi maintenant seule, dit Nancy en le poussant vers la porte.

Le nègre s'empara d'une carabine, et, après avoir placé les vêtements sur un fauteuil, il ouvrit la porte en disant à Nancy :

— Habillez-vous maintenant, maîtresse, Zambo fait bonne garde.

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 novembre.

Quelques rachats ont amené aujourd'hui la reprise que nous avons à constater.

Mais nous répétons nos précédents avis : il ne faut pas s'illusionner sur les améliorations de ce genre.

Le 3 0/0 s'avance de 77.60 à 77.75 ; l'amortissable, de 79.10 à 79.20 ; le 4 1/2 0/0 1883, que nous laissons hier à 106.90, se relève à 107.15 et 107.17; dernier cours 107.10.

La Banque de France demeure avec une tendance faible à 3,390. La Banque de Paris reprend à 820 et 825. Le Comptoir d'Escompte est à 935. La Banque d'Escompte faiblit à 506.25. La Société Générale est très-faible à 485.

Le Crédit Foncier se relève à 1,220 et 1,222.50. Du reste, cet établissement est toujours dans une excellente situation. Les Obligations Foncières Nouvelles sont toujours très-demandées aux environs de 350 et les Communales 1880, entre 440 et 445.

Les Chemins français sont sans grand changement : le Lyon à 1,322.50, le Midi à 1,122.50, le Nord à 1,772.50, l'Orléans à 1,265.

Le Suez s'avance à 2,305 et 2,310, avec une recette de 180,000 fr. pour la journée d'hier. En clôture il réagit à 2,290.

Le Panama est sans affaires à 497.50.

Les valeurs étrangères sont sans variations : 90.90 l'Italien 5 0/0, 345 l'Egypte Unifiée, 56 7/16 l'Extérieure espagnole.

La Banque ottomane reprend à 670 et 674.37.

Nous ne croyons pas que les acheteurs puissent soutenir longtemps ce mouvement offensif contre le découvert.

La contre partie de ce jeu de bascule pourrait bien se traduire prochainement par une reprise du mouvement rétrograde.

#### CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST.

LE DOCTEUR HARMAND.

Nous lisons dans le *Patriote* :

« M. le docteur Jules Harmand, commissaire civil au Tonkin, est notre compatriote; il est né à Saumur en 1845. — Après avoir fait partie de l'expédition du malheureux Francis Garnier, il fit des explorations remarquables au Cambodge et au Laos. Il a le premier passé du Laos dans l'Annam.

» On sait qu'il occupait le poste de consul à Bangkok, quand il fut appelé au Tonkin, en juin 1883. »

SAINT-GEORGES-DES-SEPT-VOIES. — Mardi matin, un accident, qui pouvait entraîner une mort affreuse, est arrivé dans un moulin à vent appelé Moulin-Guénier, commune de Saint-Georges-des-Sept-Voies.

Le sieur Jacques Mosset, âgé de 48 ans, marié et père de famille, propriétaire du moulin, voulut suspendre les courroies du nettoyage, lorsque sa blouse fut prise par l'arbre horizontal et lui entraîna le bras; bientôt sa tête, qui était fortement pressée entre l'arbre et une poutre, allait être broyée; le malheureux Mosset se voyait donc mourir pendant les quelques minutes que dura cet affreux supplice.

Heureusement que le domestique du moulin, le nommé Gaudais, entendit les appels désespérés de son maître et vint lui porter secours. Il coupa la blouse et dégagna ainsi le bras qui était enroulé et broyé autour de l'arbre; puis, aidé de plusieurs autres personnes, le moulin fut arrêté, et l'on put arracher le pauvre patient à une mort certaine.

Transporté sur son lit, Mosset reçut les soins du docteur Vidal, médecin aux Rosiers, qui constata deux horribles fractures au bras gauche, plusieurs côtes brisées, et de graves blessures au côté gauche de la tête.

L'état du blessé est très-grave, et ne permet pas au médecin de se prononcer sur le résultat de cet accident.



## PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS.

Train spécial, le jeudi 15 novembre.  
Départ de Saumur à 8 h. 30 du matin.  
Retour à Saumur (arrivée), 6 h. 40 du soir.  
Prix, aller et retour, 4 fr. 45.

On est prié de se faire inscrire, sans retard, à la cure de sa paroisse, afin que le chiffre des pèlerins inscrits puisse être communiqué de bonne heure à M. le vicaire de Nantilly.

M. Grignon, chanoine honoraire, curé de Nantilly de Saumur, présidera ce pèlerinage.

## ANGERS.

Samedi dernier, à l'issue de l'audience solennelle, le barreau d'Angers, ayant à sa tête le conseil de l'ordre, s'est rendu chez M. Jac, ancien premier président. Là, M. Fairé, bâtonnier, a prononcé l'allocution suivante :

« Le barreau d'Angers, monsieur le président, vient vous faire ses adieux et vous exprimer les regrets que lui inspire une séparation prématurée. Il n'oubliera jamais la haute impartialité avec laquelle vous avez toujours rendu la justice, ni surtout les rapports empreints d'une si affectueuse bienveillance qu'il a eus avec vous et avec les magistrats dont vous étiez le chef aimé. Je remplis une mission qui m'honore, mais qui n'est pas sans tristesse, en vous assurant de la respectueuse sympathie dont son conseil a voulu consacrer le témoignage écrit au registre de ses délibérations. »

M. Jac a remercié les membres du barreau des sentiments dont le bâtonnier s'était fait l'interprète et, leur serrant une dernière fois la main, leur a dit : « Continuez à servir la justice, les événements de la vie ne sont rien !... »

Le barreau est allé ensuite faire une visite à M. Lelièvre, ancien président du tribunal civil, auquel il a été également présenté par le bâtonnier, qui s'est exprimé ainsi :

« Je vous amène le barreau d'Angers, mon cher président, tout le barreau d'Angers ; sa démarche vous exprime mieux que je ne saurais le dire et ses regrets et les sentiments qu'il conserve pour l'excellent président qu'on lui enlève. »

M. Lelièvre a témoigné au barreau toute sa reconnaissance pour la sympathie qu'il lui manifestait.

Le conseil de l'ordre s'est ensuite rendu au Palais de Justice et, répondant à l'invitation qu'il avait reçue, a été, en robe, rendre visite au nouveau premier président et au nouveau procureur général.

(Union de l'Ouest.)

## UN CRIME DANS LA VIENNE.

Le petit village de la Gruzelière, situé en la commune d'Iteuil, arrondissement de Poitiers, vient d'être le théâtre d'un crime épouvantable.

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### UN RECLUS

Dans les premières années qui suivirent cette installation sommaire, on fut bien quelque peu surpris de voir un homme, dans la force de l'âge, renonçant à tout plaisir, sans but, sans espoir, s'enfermer seul, comme un loup dans sa tanière, et éviter tout rapport avec ses voisins. Mais on le savait si abattu par ses malheurs qu'on respectait son isolement et son silence. Peu à peu, on s'habitua à le voir toujours à la même place dans l'encadrement de sa petite fenêtre. Il était doux et bienveillant. Les enfants, auxquels sa tristesse et sa solitude inspiraient une sorte de crainte, ne s'approchaient jamais de lui sans emporter quelque image pieuse, qu'il leur donnait en souriant. Quant aux autres habitants de la ville, le père Roubille et son échoppe ne les préoccupaient pas plus que les mille détails d'architecture de l'église sur lesquels ils jetaient en passant un regard distrait.

Il vieillit ainsi dans cette uniformité et cette monotonie de chaque jour, ne s'intéressant ni aux canotiers du voisinage, ni aux luttes politiques ; assistant sans y prendre part aux événements grands et petits qui modifiaient et passionnaient son entourage, et voyant avec une complète indifférence

Un vieillard de 82 ans, le sieur Charrier, qui vivait seul dans une maison isolée bordant la route, était trouvé lundi dernier ne donnant plus aucun signe de vie, à quelques pas de son lit, auquel le meurtrier avait mis le feu, afin de faire disparaître sans doute les traces de son forfait.

Une fumée épaisse qui sortait de l'habitation avait donné l'éveil, et on s'était trouvé bientôt en face du cadavre de la victime et d'un foyer d'incendie qui commençait déjà à avoir beaucoup d'intensité.

Il n'y avait pas à douter : le malheureux vieillard avait été frappé à la tête, pendant son sommeil, à coups redoublés. Tous les os du crâne étaient brisés ou enfoncés.

La cupidité semble avoir armé le bras de l'assassin, et cependant on a trouvé, dans un endroit facile à découvrir, une somme d'argent assez importante.

A la nouvelle du crime, les magistrats se sont aussitôt transportés sur les lieux et ont procédé à une information.

L'autopsie a été faite par les docteurs Jablonski, de Poitiers, et Litardière, de Vivonne.

Malgré les plus actives recherches, le meurtrier n'a pas encore été découvert.

## UN NOUVEAU ROUGET.

Tout comme Neuilly, le département de la Mayenne est en proie depuis quelque temps à une véritable terreur.

La commune de Belgeard, à six kilomètres de Mayenne, vient d'être le théâtre d'un drame qui menace de se prolonger à l'infini.

Un gredin de la pire espèce, le nommé Chevalier, braconnier émérite, en voulait à un garde. Il l'a suivi et épié avec une patience de Peau-Rouge et a fini par le joindre au moment où celui-ci rentrait chez lui. Il lui a tiré un coup de fusil que le malheureux a reçu en plein visage ; il l'a tiré une seconde fois, l'apercevant par la fenêtre de la maison donnant sur le jardin.

— Je n'ai pas eu de chance, a-t-il dit, il a fait le capuchon (il s'est baissé).

Notez que Chevalier ne boit point et qu'on ne peut lui donner l'alcool comme excuse.

Le jour même, Chevalier rejoignit son beau-frère, qui travaillait à Patoue, dans un champ.

— J'ai, fait-il, quelque chose d'important à te communiquer.

L'autre se méfia ; le gredin insiste. Et alors, lorsqu'il est parvenu à se faire suivre à quelque distance, il se retourne :

— Tiens, voilà ce que j'ai à te dire :

Et faisant volte-face, il lui pousse un coup de fusil en plein visage. Le pauvre diable est grièvement blessé et a un œil perdu.

Depuis lors, Chevalier bat la campagne, se moquant de l'autorité, de l'administration et de la police.

Grâce à la terreur qu'il inspire, on lui donne asile ; il trouve à boire, à manger, à coucher. Il a de la poudre et des balles, tout comme les bandits de Mérimée.

les gouvernements, royauté, république, empire, se succéder les uns aux autres. Cette paix profonde, ce calme sans secousses avaient imprimé à sa physiologie une sérénité particulière où se faisaient à peine sentir le reflet des douleurs lointaines. Un observateur y eut même remarqué une certaine vigueur intellectuelle qui se manifestait dans la netteté et la vivacité du regard.

Grâce à une sobriété d'anachorète, il était parvenu sans infirmités à l'extrême vieillesse et, depuis de longues années, son visage ne subissait aucun changement, aucune altération. On eût dit qu'il s'était identifié avec l'antique monument et qu'il avait acquis la solidité et la durée des laves sculptées qui l'entouraient.

Comment cette intelligence peu cultivée ne s'était-elle pas atrophiée complètement dans cette immobilité et cette monotonie de chaque jour ? Comment cet homme si éprouvé, toujours en face de ses douloureux souvenirs, n'était-il pas tombé dans le crétinisme ou l'idiotie ? C'est que le père Roubille, indifférent au spectacle assez uniforme de la rue et aux nouvelles de la ville, s'était créé une existence non dépourvue d'un certain charme et d'un idéal particulier. C'est qu'il s'était identifié pour ainsi dire avec la grande et somptueuse cathédrale et avait trouvé le moyen de vivre, sans quitter son échoppe, de la vie intérieure du sombre monument.

\*\*\*

Chevalier, dans cette partie de la Mayenne, règne en maître. Il braconne, il vend son gibier et donne 5 francs par 20 francs à ses commissionnaires.

Des voleurs de poissons, pêchant en fraude dans un étang, s'enfuient à son approche.

— Pêchez ! pêchez ! leur dit-il, c'est moi qui suis le maître ici. Je me charge d'arranger le garde.

Chevalier affirme hautement qu'on ne le prendra pas de sitôt. Il a encore deux victimes à faire.

Très-facilement on peut le reconnaître : il est manchot.

## NANTES.

Dans la nuit de vendredi à samedi, dit l'Union bretonne, plusieurs malfaiteurs pénétrèrent, en soulevant la porte, dans la maison de M<sup>me</sup> Raulic, qui tient une pension d'ouvriers, et, une fois dans la place, inspectèrent le tiroir, qui contenait une somme assez respectable, et l'enlevèrent ; de plus, ils prirent plusieurs saucissons et quelques vêtements.

La nuit suivante, deux autres vols étaient commis, l'un chez M. Teillé, marchand de vin, rue Montaudouine. Là on avait encore fracturé la porte, et, une fois dans le cabinet qui sert de caisse, on avait pris dans le bureau une somme qu'on nous dit être de deux à trois cents francs, et des billets à ordre pour une somme de deux mille francs.

Bien entendu, le propriétaire a aussitôt prévenu son banquier ; de façon que les billets seront nuls et non avenue.

Le deuxième vol a été commis chez M. Viau, marchand de vins, rue de l'Héronnière. Là, l'éveil fut donné aux agents qui stationnaient dans cette rue par un flot de vin qui coulait dans les ruisseaux. En effet, les voleurs, non contents d'avoir dévalisé le commerçant, avaient ouvert la clef d'un foudre, qui laissait échapper le liquide qu'il contenait.

## CHRONIQUE AGRICOLE.

La question intéressante en ce moment, c'est la vente de nos froments. J'avais été trop bon prophète : les marchés tendent toujours la baisse. Lisez plutôt le cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire au 30 octobre (prix de l'hectolitre) :

	Froment	Avoine
Angers,	17 » à 18 »	9 » à 9 50
Saumur,	17 65 18 »	8 50 » »
Baugé,	18 25 » »	9 50 » »
Segré	17 75 » »	8 50 » »
Beaupreau,	18 » 18 50	9 50 » »
Montfaucon,	18 » 18 25	9 50 » »
Montrevault,	17 50 17 75	8 75 9 »
Cherillé,	18 » » »	8 50 9 »
Champloeeaux,	18 50 » »	9 50 » »
St-Flor.-le-Vieil,	18 » » »	9 50 » »
Vihiers,	18 » » »	9 50 » »
Brissac,	18 » » »	8 » 10 »
Chalennes,	18 » » »	9 » » »
Doué,	18 » » »	8 » 8 50

Voici son secret :

Dans l'unique et étroite pièce qui composait sa maison et dont les murs, à l'exception de la façade, étaient les piliers mêmes de l'église, il avait découvert tout au fond, dans l'ombre, une sorte d'excavation assez profonde, cachée aux regards par une double porte grossière. Ce réduit sombre provenait de l'extraction de plusieurs pierres que ses prédécesseurs étaient parvenus à faire disparaître à force de patience et de temps, en creusant dans le mur pour agrandir leur habitation. Le père Roubille y avait installé son lit étroit et dur, et en sondant les parois, en creusant lui-même dans les jointures des blocs effrités, il avait pratiqué une mince ouverture qui lui permettait de regarder dans l'intérieur de l'église et d'entendre ce qui s'y passait.

Cette découverte fut un grave événement dans sa vie de reclus. Elle lui procura une suite non interrompue de sensations diverses et ne contribua pas peu à rasséréner son esprit troublé. Le hasard avait fait que cette ouverture se trouvât juste au-dessus du retable en bois peint représentant la vie de saint Crépinien et donné autrefois par la corporation des cordonniers. Elle était donc ainsi dissimulée aux regards des fidèles, et sans quitter sa couche, sans sortir de sa retraite, notre ermite d'un nouveau genre assistait chaque jour au spectacle varié des offices et des cérémonies.

Aussitôt que la nuit venait, après s'être barricadé derrière ses lourds volets fermés par de solides

A Angers, le 27 octobre, l'orge valait 44 francs l'hectolitre ; le foin, 45 fr. les 500 kilos ; la paille de froment, 32 fr. 50 les 500 kilos.

A Cholet, le 27 octobre, le froment valait 48 fr. 25 l'hectolitre ; l'avoine, 8 fr. 50 l'hectolitre ; le foin, 38 fr. les 500 kilos, et la paille, 35 fr. les 500 kilos.

A Mayenne, le 29 octobre, le froment valait 49 à 24 fr. ; l'orge, 40 à 44 fr. ; l'avoine, 8 à 9 fr. l'hectolitre ; les pommes à cidre, 3 fr. 50 l'hectolitre. Les vaches pour la boucherie, 4 fr. 40 le kilo ; les vaches laitières et d'herbages, de 480 à 330 fr. Veaux de boucherie, 2 fr. le kilo ; veaux à élever, de 450 à 340 fr. Génisses, de 265 à 480 fr. Moutons, 2 fr. le kilo. Porcs gras, 4 fr. 35 ; porcs maigres, de 45 à 80 fr.

A Brissac, les boeufs, 4 fr. 60 le kilo ; les vaches, 4 fr. 50 ; les veaux, 4 fr. 80 ; les porcs, 4 fr. 40.

Le 44, arrive la Saint-Martin ; la foire de ce jour à Angers va nous montrer les prix qui seront probablement les cours d'hiver. En tous cas, courage, éleveurs : les bêtes sont chères, heureusement que nous avons cette corde à notre arc, pourvu que nos gouvernants ne la coupent pas !

(L'Anjou.)

R. CELLIER.

## Un Événement heureux.

Nous croyons agir dans l'intérêt général en publiant le fait suivant qu'on nous rapporte : Madame Jean, rue Joffroy prolongée, aux Batignolles, était depuis dix ans en proie à des douleurs atroces, auxquelles la mort lui semblait préférable. Depuis longtemps l'appétit avait disparu, et elle était épuisée par une insomnie continuelle. Grand fut l'étonnement de ses amis en la voyant subitement gaie et alerte, reprendre son travail, et annoncer à qui voulait l'entendre que ses douleurs étaient complètement disparues. Cette cure merveilleuse était due aux Pilules Suisses, dont on nous a fait souvent les éloges les plus chaleureux. En purifiant le sang, les Pilules Suisses sont efficaces dans la plupart des maladies.

## CONSEILS ET RECETTES.

### LE GUI NUIT AUX POMMIERS.

Nous extrayons ce qui suit de la *Revue d'agriculture pratique* :

« Lorsqu'un pommier est atteint du gui, si le propriétaire n'a pas le soin de faire couper ce parasite (je ne dis pas détruire, car je crois qu'une fois qu'il a pris racine dans l'écorce, on n'y parvient qu'en coupant la branche), les oiseaux, et notamment les grives, qui sont très-friands de son fruit, le transportent d'arbre en arbre et de branche en branche, sur lesquels il prend racine, de telle sorte que des vergers entiers contenant jusqu'à cinq cents et mille pommiers en sont infestés et ne produisent plus le quart de ce qu'ils devraient rapporter. »

crampons de fer, étendu sur son lit, il entendait les mille bruits sourds de l'église envahie par les ténèbres ; d'abord le chuchotement discret des prières, le frémissement des chaises remuées, une porte résonnant comme un canon lointain, une note sortant de l'orgue répercutée par mille échos ; puis le grondement des lourdes clefs dans les serrures, les derniers pas du sacristain se perdant dans l'ombre ; puis le silence... et il s'endormait dans le recueillement. Dès l'aube, il était réveillé par le timbre argentin de la clochette du petit clerc servant la première messe. Il regardait par son étroite meurtrière. Grâce au jour naissant, il apercevait une partie de la cathédrale presque déserte : près de lui, le déambulatoire entourant l'abside et menant aux chapelles polygonales ; les stalles du chœur ; un peu plus loin, un des immenses et sveltes piliers formés de faisceaux de colonnettes qui semblent s'élever vers la voûte envolée elle-même, comme des jets de pierres ; et derrière, une des roses rayonnantes dont les vitraux anciens aux vives couleurs s'irisaient sous les premiers feux du jour et plaquaient mille reflets variés et tremblants sur les chapiteaux et les balustrades de marbre blanc. Ce spectacle égayait ses matinées, et après avoir entendu ainsi de son antre les premières messes, il ouvrait la devanture de son échoppe et reprenait sa place habituelle dans l'entre-bâillement de sa fenêtre.

(A suivre.)

GABRIEL MARC.



**METROPOLITAINE ELECTRIQUE Cie**

(French Metropolitan General Electric Co Limited)  
 Siège Social : 71, Queen Street, London.

**Siège Administratif :**  
 24, Avenue de l'Opéra, PARIS

Capital : 1,200,000 £ st., soit 30,000,000 de Francs  
 Divisé en 120,000 actions de 10 £ st.,  
 soit 250 francs chacune

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
 MM. BLANCHET, Ad' de la Société des établissements Cail.  
 DEVOS, négociant.  
 C<sup>te</sup> d'ESCLAIBES, ancien Lt-Colonel d'artillerie, O, \*.  
 J. DE MATHAREL, propriétaire.  
 MARTIN, Ing., Membre du Conseil de Surveillance de la Cie Nat<sup>le</sup> de Construc. de Mat. de Ch. de Fer et de guerre.  
 E. RÉCORÉ, ancien ingénieur de la Marine, \*.

**60,000 ACTIONS**  
**ENTIÈREMENT LIBÉRÉES**  
 sont mises à la disposition du public  
 AU PAIR DE 250 FRANCS PAR ACTION  
 PAYABLES } 50 fr. en souscrivant ;  
 } 100 fr. fin décembre prochain.  
*L'Électricité par les Accumulateurs Faure*

La Société possède le droit exclusif d'exploiter en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne les accumulateurs d'électricité. Il est reconnu que le seul moyen de produire économiquement et pratiquement l'électricité, réside dans l'emploi des ac-

cumulateurs, et qu'il n'existe pas d'autres accumulateurs industriels que les accumulateurs Faure.

La Société a déjà traité avec de nombreux établissements à Paris et, en outre, beaucoup de demandes d'installations lui sont parvenues. On peut voir fonctionner, au Hall électrique du boulevard Montmartre, les appareils d'éclairage et de force motrice et suivre, sur les lignes de Trams-ways, les expériences de traction.

Les statuts, les rapports d'ingénieurs, la notice sur les prix de revient sont à la disposition de toute personne qui en fera la demande et qui voudra se convaincre de la supériorité de l'invention et de l'importance des bénéfices qu'on peut en attendre.

Les porteurs d'actions auront le droit de souscrire par préférence, au prorata du nombre de leurs titres, les actions des autres sociétés qui seront créées pour l'exploitation des accumulateurs dans les autres parties de la France.

Les demandes sont reçues  
**les Mercredi 14 et Jeudi 15 Novembre**  
**A PARIS :**

Aux Caisses de la Nouvelle-Union, 9, rue d'Antin ;  
 Au Siège administratif de la Métropolitaine Electrique Cie, 24, avenue de l'Opéra ;  
 Au Hall électrique de la Compagnie, 8, boulevard Montmartre.

**DANS LES DÉPARTEMENTS :**  
 LYON, succursale Nouvelle-Union, 16, rue de la République ;  
 MONTPELLIER, agence Nouvelle-Union, 2, rue Nationale ;  
 Et chez tous les Banquiers, Agents de Change et Changeurs.

On peut dès à présent souscrire par correspondance.

**L'AMI DES CAMPAGNES**

Publié sous la direction de J. GONDREY DU JARDINET

UN AN ..... 7 fr.  
 SIX MOIS ..... 4  
 TROIS MOIS ..... 2

**17, rue Cassette, Paris.**

Les catholiques ont trop longtemps négligé les publications d'un intérêt pratique pour les populations laborieuses des villes et des campagnes. Les révolutionnaires, au contraire, ont su s'emparer d'un très-grand nombre de journaux ou revues traitant spécialement de l'AGRICULTURE, de l'INDUSTRIE et du COMMERCE, et donnant pour ses diverses parties du travail national des renseignements et des informations fort utiles et souvent indispensables.

Or, à la faveur de cette utilité incontestable, les révolutionnaires ont propagé dans les pays leurs funestes doctrines.

Pourquoi n'oserions-nous pas des mêmes procédés pour le bien ? — Cette pensée est celle qui a inspiré l'Ami des Campagnes. En mettant au service de la propagande catholique un journal de la vie pratique à la campagne, il croit rendre un grand service. En comprenant dans son programme des récits, romans ou nouvelles, il fait une part légitime à ce besoin de distractions qu'un journal doit aussi satisfaire.

L'Ami des Campagnes paraît une fois par semaine ; il a le format des grands journaux, et son prix extrêmement modique, qui le met à la portée de toutes les bourses, facilite singulièrement l'œuvre de propagande qu'il poursuit et que nous recommandons à nos lecteurs.

Plusieurs de NN. SS. les Evêques ont bien voulu encourager la publication de l'Ami des Campagnes : S. Em. le cardinal-archevêque de Toulouse, S. G. M<sup>sr</sup> l'archevêque de Tours, S. G. M<sup>sr</sup> l'évêque de Blois, S. G. M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans, S. G. M<sup>sr</sup> l'évêque du Puy, etc.

**MAGASIN PITTORESQUE**

Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Paris, un an . . . 10 fr. — Départements. 12 fr.  
 Un an postale . . . . . 13 fr.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M. Édouard Charlon) contient, dans son numéro du 31 octobre :

TEXTE. — Peter Peterhays, nouvelle, par M. J. Girardin. — Le Carnet d'un voyageur, par M. Paul Pelet. — La Salle des Fêtes, au château de Saint-Germain, par M. Maxime Petit. — L'Our de neige, par M<sup>me</sup> J. Colomb. — Les Globes de Jean l'Hoale. — Bambou gravé de la Nouvelle-Calédonie, par M. E.T. Hamy. — Excursion aux volcans de l'Equateur, par M. Boussingault. — L'Ecrivain des Charniers.

GRAVURES. — Tailleur et Calfat, par P. Vidal. — La Salle des Fêtes du château de Saint-Germain. — Globe de cuivre (Bibliothèque de l'Institut). — Bambou gravé par les Néo-Calédoniens. — L'Ecrivain des Charniers.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris  
*« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »*  
 — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 NOVEMBRE 1885.**

Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.	Valeurs au comptant.	Clôture précéte	Dernier cours.
3 %	77 40	77 90	Est	732 50	711 25	OBLIGATIONS.			Gaz parisien	512	510 25
3 % amortissable	79 20	79 30	Paris-Lyon-Méditerranée	1332 50	1315	Ville de Paris, oblig. 1855-1860		502 50	512	510 25	
4 1/2 %	106 15	106 20	Midi	1115	1125	— 1865, 4 %		514	514	514	
4 1/2 % (nouveau)	106 90	107	Nord	1767 50	1770	— 1869, 3 %		399	399	399 75	
Obligations du Trésor	505	506	Orléans	1260	1263 75	— 1871, 3 %		389 25	391	391	
Banque de France	5397 50	5393 75	Ouest	775	773 75	— 1875, 4 %		506	505	505	
Société Générale	485	480	Compagnie parisienne du Gaz	1315	1320	— 1876, 4 %		507	505	505	
Comptoir d'escompte	940	930	Canal de Suez	3290	3295	Bons de liquid. Ville de Paris		516	514	514	
Crédit Lyonnais	525	525	C. gén. Transatlantique	480	480	Obligations communales 1879		445	444 50	444 50	
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1210	1225				Obligat. foncières 1879 3 %		446	438	438	
Crédit de France	10	15									
Crédit mobilier	335	335									

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

Ligne d'Orléans (Service d'été)	Ligne de l'Etat (Service d'hiver modifié depuis le 1 <sup>er</sup> octobre 1885)																																			
<p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.</b></p> <p>8 heures 8 minutes du matin, express-poste.                      6 — 45 — — matin (s'arrête à la Possonnière)                      8 — 56 — — matin, omnibus-mixte.                      1 — 25 — — soir,                      3 — 32 — — express.                      7 — 15 — — omnibus.                      10 — 36 — — (s'arrête à Angers).</p>																																				
<p><b>DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.</b></p> <p>3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.                      8 — 21 — — omnibus.                      9 — 37 — — express.                      12 — 48 — — soir, omnibus-mixte.                      4 — 44 — —                      10 — 24 — — express-poste.</p>																																				
<p>Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.</p>																																				
<p><b>SAUMUR - MONTREUIL-BELLAY</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Saumur (départ)</td> <td>6 05</td> <td>8 50</td> <td>1 05</td> <td>3 55</td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains</td> <td>6 15</td> <td>9 01</td> <td>1 16</td> <td>3 05</td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td> <td>6 23</td> <td>9 10</td> <td>1 25</td> <td>3 13</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (arrivée)</td> <td>6 38</td> <td>9 27</td> <td>1 42</td> <td>3 28</td> </tr> </tbody> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 55	Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 05	Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 13	Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 28										
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.																																
Saumur (départ)	6 05	8 50	1 05	3 55																																
Chacé-Varrains	6 15	9 01	1 16	3 05																																
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	6 23	9 10	1 25	3 13																																
Montreuil-Bellay (arrivée)	6 38	9 27	1 42	3 28																																
<p><b>MONTREUIL-BELLAY — SAUMUR</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Direct. soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montreuil-Bellay (départ)</td> <td>6 55</td> <td>9 45</td> <td>4 27</td> <td>8 30</td> <td>11 09</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg</td> <td>7 13</td> <td>10 07</td> <td>4 43</td> <td>8 46</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Chacé-Varrains</td> <td>7 22</td> <td>10 20</td> <td>4 51</td> <td>8 54</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Saumur (arrivée)</td> <td>7 35</td> <td>10 33</td> <td>5 3</td> <td>9 06</td> <td>11 35</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.	Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 09		Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46			Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54			Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35	
	Mixte matin.	Mixte soir.	Mixte matin.	Mixte soir.	Omn. soir.	Direct. soir.																														
Montreuil-Bellay (départ)	6 55	9 45	4 27	8 30	11 09																															
Brézé, Saint-Cyr-en-Bourg	7 13	10 07	4 43	8 46																																
Chacé-Varrains	7 22	10 20	4 51	8 54																																
Saumur (arrivée)	7 35	10 33	5 3	9 06	11 35																															
<p><b>SAUMUR et MONTREUIL à THOUARS</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Saumur (départ)</td> <td>6 05</td> <td>7 55</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay</td> <td>7 03</td> <td>8 40</td> </tr> <tr> <td>Lernay</td> <td>7 14</td> <td>8 51</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet</td> <td>7 27</td> <td>8 59</td> </tr> <tr> <td>Thouars (arrivée)</td> <td>7 46</td> <td>9 16</td> </tr> </tbody> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Saumur (départ)	6 05	7 55	Montreuil-Bellay	7 03	8 40	Lernay	7 14	8 51	Brion-sur-Thouet	7 27	8 59	Thouars (arrivée)	7 46	9 16																	
	Mixte matin.	Mixte soir.																																		
Saumur (départ)	6 05	7 55																																		
Montreuil-Bellay	7 03	8 40																																		
Lernay	7 14	8 51																																		
Brion-sur-Thouet	7 27	8 59																																		
Thouars (arrivée)	7 46	9 16																																		
<p><b>THOUARS et MONTREUIL à SAUMUR</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Mixte matin.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Thouars (départ)</td> <td>8 50</td> <td>9 30</td> </tr> <tr> <td>Brion-sur-Thouet</td> <td>9 09</td> <td>9 42</td> </tr> <tr> <td>Lernay</td> <td>9 18</td> <td>10 06</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay</td> <td>9 45</td> <td>10 27</td> </tr> <tr> <td>Saumur (arrivée)</td> <td>10 33</td> <td>11 03</td> </tr> </tbody> </table>			Mixte matin.	Mixte soir.	Thouars (départ)	8 50	9 30	Brion-sur-Thouet	9 09	9 42	Lernay	9 18	10 06	Montreuil-Bellay	9 45	10 27	Saumur (arrivée)	10 33	11 03																	
	Mixte matin.	Mixte soir.																																		
Thouars (départ)	8 50	9 30																																		
Brion-sur-Thouet	9 09	9 42																																		
Lernay	9 18	10 06																																		
Montreuil-Bellay	9 45	10 27																																		
Saumur (arrivée)	10 33	11 03																																		
<p><b>MONTREUIL-BELLAY - POITIERS venant d'Angers.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Omn. soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Montreuil (départ)</td> <td>7 1</td> <td>1 53</td> <td>8 35</td> </tr> <tr> <td>Loudun</td> <td>7 58</td> <td>2 49</td> <td>9 33</td> </tr> <tr> <td>Arçay</td> <td>8 27</td> <td>3 14</td> <td>9 53</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau</td> <td>9 23</td> <td>4 10</td> <td>10 47</td> </tr> <tr> <td>Neuville</td> <td>9 55</td> <td>4 25</td> <td>11 17</td> </tr> <tr> <td>Poitiers (arrivée)</td> <td>10 32</td> <td>4 56</td> <td>11 52</td> </tr> </tbody> </table>			Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.	Montreuil (départ)	7 1	1 53	8 35	Loudun	7 58	2 49	9 33	Arçay	8 27	3 14	9 53	Mirebeau	9 23	4 10	10 47	Neuville	9 55	4 25	11 17	Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52							
	Omn. matin.	Omn. soir.	Mixte soir.																																	
Montreuil (départ)	7 1	1 53	8 35																																	
Loudun	7 58	2 49	9 33																																	
Arçay	8 27	3 14	9 53																																	
Mirebeau	9 23	4 10	10 47																																	
Neuville	9 55	4 25	11 17																																	
Poitiers (arrivée)	10 32	4 56	11 52																																	
<p><b>POITIERS - MONTREUIL-BELLAY allant à Angers.</b></p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Omn. matin.</th> <th>Mixte soir.</th> <th>Mixte soir.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Poitiers (départ)</td> <td>5 50</td> <td>12 10</td> <td>6 10</td> </tr> <tr> <td>Neuville</td> <td>6 28</td> <td>12 55</td> <td>7 08</td> </tr> <tr> <td>Mirebeau</td> <td>6 55</td> <td>1 28</td> <td>7 50</td> </tr> <tr> <td>Arçay</td> <td>8 01</td> <td>2 27</td> <td>9 10</td> </tr> <tr> <td>Loudun</td> <td>8 38</td> <td>3 13</td> <td>10 12</td> </tr> <tr> <td>Montreuil-Bellay (arrivée)</td> <td>9 24</td> <td>4 09</td> <td>10 58</td> </tr> </tbody> </table>			Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.	Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10	Neuville	6 28	12 55	7 08	Mirebeau	6 55	1 28	7 50	Arçay	8 01	2 27	9 10	Loudun	8 38	3 13	10 12	Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58							
	Omn. matin.	Mixte soir.	Mixte soir.																																	
Poitiers (départ)	5 50	12 10	6 10																																	
Neuville	6 28	12 55	7 08																																	
Mirebeau	6 55	1 28	7 50																																	
Arçay	8 01	2 27	9 10																																	
Loudun	8 38	3 13	10 12																																	
Montreuil-Bellay (arrivée)	9 24	4 09	10 58																																	

Etude de M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé.

**A VENDRE**  
 Pour entrer en jouissance le 24 juin 1885,  
**L'HOTEL DE LA RONDE**  
 Situé commune de Vivy, à l'embranchement des routes de Saumur, Bourgueil, Vernantes et Baugé,  
 Actuellement exploité par M. Renard et comprenant :  
 Maison d'habitation et vastes servitudes, cour, jardin, pré et terre labourable, le tout d'un seul tenant, contenant environ 60 ares.  
 Grandes facilités de paiement.  
 Pour tous renseignements et pour traiter, s'adresser à M. JOUSSÉLIN, propriétaire et expert à Vivy, et à M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire. (661)

**A VENDRE**  
**JOLIE JUMENT**  
 De pur sang,  
 5 ans, très-sage et sautant bien.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
 PRÉSENTEMENT  
**BEAUX APPARTEMENTS**  
 S'adresser rue Nationale, 13.

**A LOUER**  
**MAISON MEUBLÉE**  
 Rue de la Montée-du-Fort, 17.  
 S'y adresser. (630)

A vendre VIN ROUGE de la récolte 1882.  
 S'adresser à M. BAZILLE, commune de Rou-Marson. (557)

UN HOMME demande une place de cocher ou de valet de chambre.  
 S'adresser au bureau du journal.

M. ROY, AIMÉ, à Oyron, par demande une place de cocher ou valet de chambre; et pour sa femme un emploi de femme de chambre. (705)

**ECOLE DE DRESSAGE**  
 Du DORAT (Haute-Vienne).  
 Mardi 13 novembre et jours suivants, grand choix de CHEVAUX de sang.  
 Spécialement le 13 de chaque mois. (713)

Un jeune homme sérieux demande une place de comptable dans une maison de commerce.  
 S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> GOUTARD, notaire à Neuillé, demande de suite un Clerc sachant faire les actes courants.

ON DEMANDE une cuisinière pour la campagne.  
 Bonnes références sont exigées.  
 S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un apprenti et un garçon de magasin, dans une Maison de Nouveautés.  
 S'adresser au bureau du journal.

Saumur, imprimerie P. GODET.

LIBRAIRIE ABEL PILON  
**A. LE VASSEUR, SEUR**  
 33 - Rue de Fleurus - 33  
 PARIS

par par mois par mois

Fr. 20

Envoi franco des Catalogues  
 LIBRAIRIE - GRAVURES - MUSIQUE

Certifié par l'imprimeur soussigné.